

Département de l'Oise  
Arrondissement de Senlis  
Canton de Crépy-en-Valois  
Commune de Rocquemont

## CONSEIL MUNICIPAL DU 09 JUIN 2023

### PROCES VERBAL

Par convocations individuelles expédiées le 1<sup>er</sup> juin deux mille vingt-trois aux Conseillers Municipaux, le Conseil Municipal est invité à se réunir en séance ordinaire le neuf juin deux mille vingt-trois.

Le neuf juin deux mille vingt-trois, à dix-huit heures quarante-cinq, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence d'Elisabeth RANSON, Maire.

Etaient présents : Henry BABIAUD , Guillaume SCHERPEREEL, Gaëtan de BERTIER, Julien PETERS, Robert LE GUERN, Frédéric WUILQUE, Jean-Baptiste VALETTE, Marie DEGRANDE.

Secrétaire de séance : Jean-Baptiste VALETTE

Le Maire ouvre la séance et fait ensuite procéder à la lecture du procès-verbal de la séance du 3 avril 2023 par Jean-Baptiste VALETTE, désigné en qualité de secrétaire de séance.

Ce document, mis aux voix, est accepté à l'unanimité.

### MISE EN PLACE DE 8 CAMERAS DE VIDEO PROTECTION

Considérant l'intérêt de préserver la tranquillité des administrés et leur sécurité,

Considérant la nécessité d'installer des caméras de vidéo protection dans le village,

Madame le Maire expose le projet et les devis afférents,

Madame le Maire propose au Conseil Municipal d'entreprendre une installation de vidéo protection qui s'élèvent à 52 270,43 € H.T. (62 724,52 € TTC) devis de la Société DACHE du 31 mai 2023.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité ces dépenses sous réserve de l'acceptation des subventions.

Pour mener à bien ces travaux, le Conseil Municipal décide de demander une aide auprès de l'Etat (DETR) et du Conseil Départemental,

Coût des travaux	52 270,43 € H.T.
Subvention DETR à hauteur de 40 %	20 908,17 € H.T.
Subvention Conseil Départemental à hauteur de 40 %	20 908,17 € H.T.
Reste à charge pour la commune 20 %	10 454,08 € H.T.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Madame le Maire à signer tout document se rapportant à ces travaux.

**Informations et questions diverses :**

-Les travaux de la cheminée de la mairie s'effectueront vers septembre/octobre.

-Le terrain de boule sera rénové mi-juillet

-Un arrêté sera pris pour une circulation à 30 km/h sur la D25, route du Plessis-Châtelain

-Robert LEGUERN a demandé s'il est possible de reboucher les quelques trous sur la route. Les réparations seront faites prochainement.

-Les travaux du mur du kiosque et de l'entrée de la mairie sont prévus pour la fin de l'année.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

La séance est levée à 20h00.

Le secrétaire

Le Maire

Jean-Baptiste VALETTE

Elisabeth RANSON